

Procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du mercredi 17 décembre 2025 à 19h30

Président : M. Aurélien Frund
 Secrétaire : M. Vincent Chételat, secrétaire communal

Cette assemblée a été convoquée par publication dans le Journal Officiel n° 43 du jeudi 4 décembre 2025 et par circulaire tout-ménages.

Les membres du Conseil communal sont tous présents. Quarante citoyennes et citoyens sont venus assister aux débats, membres de l'Autorité compris.

Monsieur le président déclare l'Assemblée ouverte et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il désigne Messieurs Christophe Ackermann et Jonathan Gerber pour fonctionner en qualité de scrutateurs.

Monsieur le président donne ensuite lecture de l'ordre du jour publié sur la convocation :

1. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 4 juin 2025, publié sur le site internet de la Commune ;
2. Discuter et voter le crédit de Fr. 15'000.00 pour la rénovation de la cantine du terrain de football, à couvrir par voie d'emprunt et donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement et sa consolidation ;
3. Discuter et voter le budget 2026, fixer les éléments de base ;
4. Divers.

1. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 4 juin 2025

Le procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du mercredi 4 juin 2025 a été publié sur le site internet de la Commune.

L'Assemblée passe au vote à main levée et approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 4 juin 2025 avec remerciements à son auteur.

2. Discuter et voter le crédit de Fr. 15'000.00 pour la rénovation de la cantine du terrain de football, à couvrir par voie d'emprunt et donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement et sa consolidation

Monsieur le président passe la parole à Monsieur Marc Ritter, conseiller communal, pour la présentation de ce point de l'ordre du jour.

Le Conseil communal propose l'ouverture d'un crédit de Fr. 15'000.00 pour la rénovation partielle de la cantine du terrain de football. Il est prévu de changer la porte principale, de refaire les chéneaux et le sol. La paroi Sud a déjà été rénovée. L'objectif est de pouvoir louer plus souvent la cantine.

Monsieur Marc Ritter présente les coûts liés à cette rénovation.

Travaux		
Porte principale	Fr.	6'250.00
Travaux de ferblanterie	Fr.	3'700.00
Réfection simple du sol et paroi Sud	Fr.	3'550.00
Divers	Fr.	1'500.00
TOTAL	Fr.	15'000.00

Il recommande à l'assemblée d'accepter ce crédit.

Monsieur Aurélien Frund remercie Monsieur Marc Ritter pour ses explications et ouvre la discussion.

Monsieur CA demande si un emprunt sera nécessaire. Non, cette dépense sera très certainement payée par les liquidités.

Monsieur FG demande comment le sol sera réfectionné. Par un simple sol en bois.

Madame EB demande comment sera rénovée la porte. Il y aura deux battants, mais avec un battant $\frac{3}{4}$ et un $\frac{1}{4}$.

Monsieur le président indique également que le but de football devant le bâtiment sera enlevé.

Madame RMK demande si des buts seront remis. Oui c'est prévu mais avec des plus petits buts.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

L'Assemblée passe au vote à main levée et accepte, à l'unanimité, le crédit de Fr. 15'000.00 pour la rénovation de la cantine du terrain de football, à couvrir par voie d'emprunt et donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement et sa consolidation.

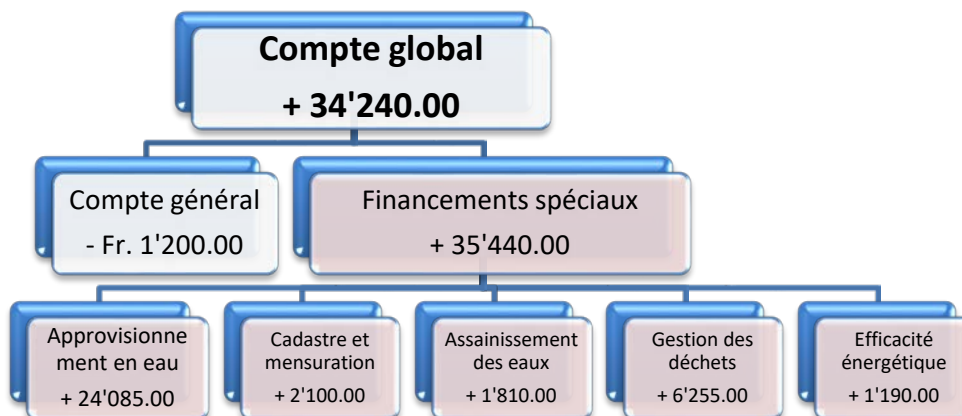
3. Discuter et voter le budget 2026, fixer les éléments de base

Monsieur le président passe la parole à Monsieur Roger Fleury, administrateur des finances.

En préambule, Monsieur Roger Fleury indique que le budget 2026 n'a rien de particulier. Il mentionne que les coûts liés à la rénovation de la cantine du terrain de football, dont le crédit vient d'être accepté, sont intégrés dans le présent budget.

C'est le 7^e budget en version MCH2. Il présente un bénéfice de Fr. 34'240.00, une quotité inchangée et des taxes inchangées.

Ce bénéfice est dû au bénéfice des financements spéciaux. Le compte général présente une très légère perte de Fr. 1'200.00. Les financements spéciaux présentent un bénéfice de Fr. 35'440.00.



Il passe ensuite à la présentation du budget, chapitre par chapitre.

0 Administration générale		Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
011	Législatif	3'070.00	0.00	3'450.00	0.00	3'304.60	0.00
012	Exécutif	30'660.00	3'800.00	31'110.00	3'200.00	20'298.30	4'633.40
022	Services généraux	76'050.00	6'800.00	73'550.00	6'800.00	73'764.90	6'154.50
029	Immeubles administratifs	2'330.00	600.00	2'150.00	600.00	1'943.70	600.00
Total Administration générale		112'110.00	11'200.00	110'260.00	10'600.00	99'311.50	11'387.90

Charges nettes 2026 : Fr. 100'910.00

Charges nettes 2025 : Fr. 99'660.00

Différence : + Fr. 1'250.00

La Convention de collaboration signée avec la Commune de Develier prévoit une répartition des charges administratives en fonction des heures effectivement réalisées.

1 Ordre et sécurité publics - Défense		Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
140	Questions juridiques	8'650.00	11'250.00	7'500.00	10'800.00	6'233.70	11'514.60
150	Service d'incendie et de secours	9'000.00	9'000.00	8'000.00	8'000.00	9'533.55	9'545.20
161	Défense militaire	150.00	0.00	150.00	0.00	90.00	0.00
162	Défense civile	4'200.00	0.00	4'170.00	0.00	3'092.35	0.00
Total Ordre et sécurité publics - Défense		22'000.00	20'250.00	19'820.00	18'800.00	18'949.60	21'059.80

Charges nettes 2026 : Fr. 1'750.00

Charges nettes 2025 : Fr. 1'020.00

Différence : + Fr. 730.00

Petit chapitre qui n'apporte aucun commentaire particulier.

2 Formation		Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
212	Degré primaire	205'330.00	4'000.00	203'950.00	5'200.00	206'948.95	8'731.05
213	Degré secondaire I	118'100.00	0.00	115'900.00	0.00	113'459.55	0.00
219	Scolarité obligatoire	750.00	0.00	900.00	0.00	803.40	0.00
220	Ecoles spécialisées	42'600.00	0.00	43'700.00	0.00	38'988.90	0.00
299	Formation, non mentionné ailleurs	600.00	0.00	900.00	0.00	700.00	0.00
Total Formation		367'380.00	4'000.00	365'350.00	5'200.00	360'900.80	8'731.05

Charges nettes 2026 : Fr. 363'380.00

Charges nettes 2025 : Fr. 360'150.00

Différence : + Fr. 3'230.00

Les charges relatives à l'enseignement augmentent globalement, pour la Municipalité de Bourrignon, d'environ Fr. 3'100.00.

On peut également constater une augmentation de la participation aux charges du Cercle scolaire Bourrignon-Develier. Plusieurs éléments font partie du décompte de frais, soit les moyens d'enseignement, les frais de fonctionnement des appareils et machines, l'équipement de la bibliothèque scolaire et de l'école de musique, les courses scolaires et les camps verts, les frais d'entretien du bâtiment scolaire.

La participation au Collège de Delémont dépend de la population, ainsi que du nombre d'élèves de Bourrignon fréquentant cet établissement (5 pour 2025-2026).

3 Culture - Sports - Loisirs - Eglises		Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
321	Bibliothèques	3'950.00	0.00	3'500.00	0.00	3'472.50	0.00
329	Culture	6'250.00	0.00	6'500.00	0.00	3'435.75	150.00
332	Mass média	10.00	0.00	1'290.00	0.00	1'289.45	0.00
341	Sports	29'130.00	1'500.00	13'450.00	1'500.00	6'181.80	3'730.00
342	Loisirs	2'000.00	0.00	500.00	0.00	600.00	0.00
Total Culture - Sports - Loisirs - Eglises		41'340.00	1'500.00	25'240.00	1'500.00	14'979.50	3'880.00

Charges nettes 2026 : Fr. 39'840.00

Charges nettes 2025 : Fr. 23'740.00

Différence : + Fr. 16'100.00

Une dépense de Fr. 15'000.00 sera soumise au vote de l'Assemblée communale agendée au mercredi 17 décembre 2025. Cette somme servira à financer des travaux d'entretien et de rénovation de la cantine du terrain de football (changement de la porte principale, réfection des chéneaux et du sol).

4 Santé		Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
432	Lutte contre les maladies, autres	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
433	Service médical scolaire	2'150.00	0.00	2'200.00	0.00	1'162.55	0.00
434	Contrôle des denrées alimentaires	30.00	0.00	25.00	0.00	26.35	0.00
490	Santé publique	800.00	0.00	800.00	0.00	600.00	0.00
Total Santé		2'980.00	0.00	3'025.00	0.00	1'788.90	0.00

Charges nettes 2026 : Fr. 2'980.00

Charges nettes 2025 : Fr. 3'025.00

Différence : - Fr. 45.00

Petit chapitre qui n'apporte aucun commentaire particulier.

5 Prévoyance sociale		Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
531	Assurance-vieillesse et survivants (AVS)	1'500.00	1'700.00	1'500.00	1'700.00	1'897.40	1'692.00
532	Prestation complémentaires à l'AVS / AI	90'450.00	0.00	87'300.00	0.00	80'881.00	0.00
533	Prestation aux retraités	3'000.00	100.00	2'000.00	100.00	2'838.00	0.00
545	Prestations aux familles	800.00	0.00	800.00	0.00	746.00	0.00
559	Chômage	5'900.00	0.00	6'300.00	0.00	6'275.50	0.00
572	Aide économique	70'000.00	10'000.00	80'000.00	20'000.00	83'371.70	30'570.30
579	Assistance	66'630.00	0.00	59'930.00	0.00	174'529.20	0.00
Total Prévoyance sociale		238'280.00	11'800.00	237'830.00	21'800.00	350'538.80	32'262.30

Charges nettes 2026 : Fr. 226'480.00

Charges nettes 2025 : Fr. 216'030.00

Différence : + Fr. 10'450.00

Les charges et revenus effectifs de l'action sociale doivent être imputés dans les comptes de l'année où elles ont été générées. Pour 2026, il a été tenu compte du montant à charge communale prévisible (Fr. 125'550.00) duquel sont déduites les avances budgétisées au niveau des budgets sociaux et du service dentaire scolaire. L'Etat jurassien prévoit une augmentation des charges estimée à 7 %.

6 Trafic et télécommunications		Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
615	Routes communales	144'160.00	102'810.00	138'900.00	91'160.00	133'535.55	73'443.75
621	Infrastructures des transports publics	2'020.00	0.00	2'020.00	0.00	2'023.00	0.00
622	Trafic régional et d'agglomération	4'300.00	0.00	4'100.00	0.00	4'393.70	0.00
629	Autres transports publics	500.00	550.00	0.00	0.00	541.80	569.00
Total Trafic et télécommunications		150'980.00	103'360.00	145'020.00	91'160.00	140'494.05	74'012.75

Charges nettes 2026 : Fr. 47'620.00

Charges nettes 2025 : Fr. 53'860.00

Différence : - Fr. 6'240.00

Les charges financières sont en légère augmentation. Il s'agit des coûts relatifs à la deuxième étape de réfection des dessertes agricoles, travaux en cours actuellement.

7 Protection environnement - Aménagement territoire		Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
710	Approvisionnement en eau	134'315.00	158'400.00	137'325.00	161'800.00	123'395.86	143'384.00
720	Assainissement des eaux	51'440.00	53'250.00	57'000.00	57'000.00	40'470.15	52'984.75
730	Gestion des déchets	25'245.00	31'500.00	25'215.00	26'400.00	22'135.40	28'226.65
741	Correction des eaux de surface	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00	0.00	0.00
769	Lutte contre la pollution	14'810.00	16'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
771	Cimetières, crématoires	5'860.00	0.00	8'350.00	0.00	4'625.85	864.80
779	Protection de l'environnement	1'900.00	0.00	1'900.00	0.00	1'758.70	0.00
790	Aménagement du territoire	7'400.00	0.00	7'400.00	0.00	7'400.00	0.00
Protection environnement - Aménagement territoire		242'970.00	259'150.00	239'190.00	245'200.00	199'785.96	225'460.20

Revenus nets 2026 : Fr. 16'180.00

Revenus nets 2025 : Fr. 6'010.00

Différence : + Fr. 10'170.00

Après attribution au fonds de maintien de la valeur du réseau d'un montant de Fr. 18'100.00, le Service des eaux présente un excédent de revenus de Fr. 24'085.00.

Après attribution au fonds de maintien de la valeur du réseau d'un montant de Fr. 19'800.00, le compte de l'épuration des eaux présente un excédent de revenus de Fr. 1'810.00.

La gestion des déchets est bénéficiaire (+ Fr. 6'255.00) pour un total de charges de Fr. 25'245.00.

Une nouvelle rubrique (7696 : consommation électrique) fait son apparition. Il s'agit de la redevance à vocation énergétique qui découle du Règlement relatif aux redevances communales sur la consommation d'électricité voté par l'Assemblée communale du 04 juin 2025.

8 Economie publique		Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
811	Administration, exécution et contrôle	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
840	Tourisme	1'300.00	0.00	1'300.00	0.00	1'344.00	3.00
Total Economie publique		1'300.00	0.00	1'300.00	0.00	1'344.00	3.00

Revenus nets 2026 : Fr. 1'300.00

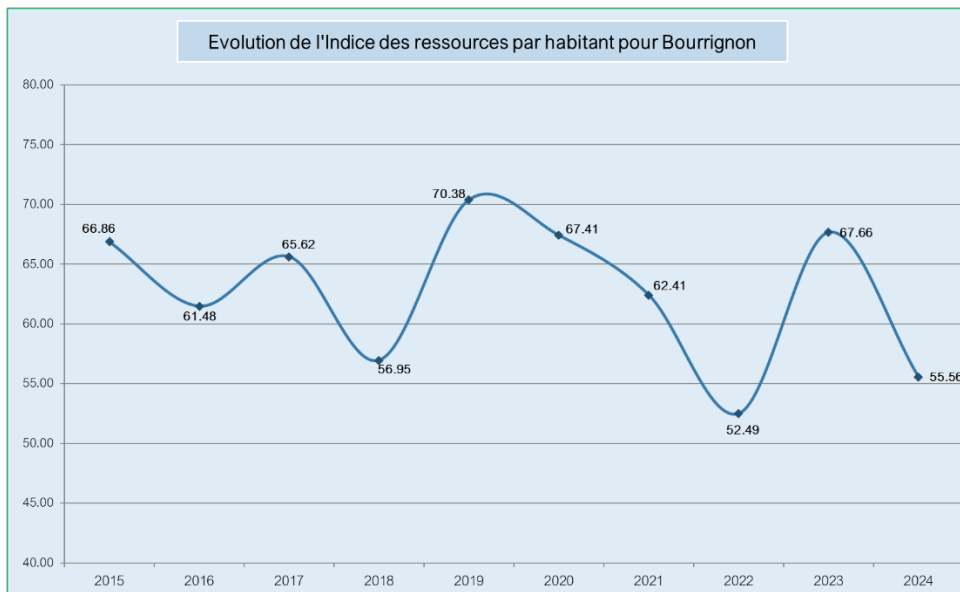
Revenus nets 2025 : Fr. 1'300.00

Différence : Fr. 0.00

Pas de commentaire particulier sur ce chapitre.

9 Finances et impôts		Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
910	Impôts	2'150.00	554'300.00	2'600.00	559'800.00	580.84	570'662.64
920	Conventions fiscales	0.00	100.00	0.00	100.00	0.00	206.00
930	Péréquation financière/compensation charges	6'250.00	253'700.00	6'600.00	133'320.00	6'501.00	278'147.00
961	Intérêts	19'460.00	23'260.00	18'280.00	23'380.00	21'264.54	26'273.65
963	Immeubles du patrimoine financier	20'250.00	19'900.00	19'450.00	22'000.00	16'830.95	22'230.00
969	Patrimoine financier	850.00	0.00	650.00	0.00	826.62	0.00
971	Redistributions liées à la taxe CO2	0.00	20.00	0.00	20.00	0.00	25.55
Total Finances et impôts		48'960.00	851'280.00	47'580.00	738'620.00	46'003.95	897'544.84

En règle générale, les rentrées fiscales des personnes physiques et des personnes morales restent stables, selon les prévisions du Service des contributions.



Au niveau de la péréquation financière 2026, l'indice des ressources de la Municipalité a été fixé à 55.56 points (calcul basé sur les comptes de 2024). C'est donc une somme supplémentaire d'environ Fr. 120'000.00 qui nous sera versée en 2026.

Monsieur Aurélien Frund remercie Monsieur Roger Fleury pour toutes ces explications et ouvre la discussion.

Monsieur EMr demande si les coûts liés à la rénovation du système de contrôle de l'eau sont compris dans le budget. Oui c'est le cas.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

L'Assemblée passe au vote à main levée et accepte, à l'unanimité, le budget 2026 qui présente un bénéfice de Fr. 34'240.00 ainsi que les éléments de base.

4. Divers

Monsieur le président passe la parole à aux membres de l'exécutif.

- Monsieur Bastien Mathis mentionne que le 1er chemin de la 2^{ème} étape de la réfection des dessertes agricoles est terminé. Le chemin « Champs de Courcelles » sera goudronné au début du printemps 2026. Le troisième chemin entre « Les Houelets » et « Les Mermets-Dessus » sera entrepris également au printemps.
- Madame Nadja Parrat remercie les membres de la nouvelle commission d'animation et d'embellissement pour leur engagement tout au long de cette année qui a déjà permis quelques événements forts appréciés par la population.
- Monsieur Marc Ritter informe l'assemblée que l'acte de vente du bâtiment de l'ancienne école a été signé ce jour. *Monsieur CK souhaite connaître le prix de vente du bâtiment et ce qui est prévu.* Le prix de vente a été validé par l'assemblée du mois de décembre 2024 pour le prix de Fr. 35'000.00. Le projet est de dédier ce bâtiment à la musique avec des salles de répétitions, un réfectoire avec cuisine et des dortoirs.
- Monsieur Kevin Bieri indique que le projet d'interconnexion des réseaux d'eau des communes du Haut-Plateau suit son cours et devrait être terminé dans le courant du 1er semestre 2026. Il mentionne également qu'une étude est en cours pour la création d'un syndicat des eaux pour les communes du Haut-Plateau.
- Monsieur Didier Torti mentionne que plusieurs projets ont été lancés et devront encore être travaillés avant finalisation :
 - **Panneaux solaires à l'école**
La commission de l'énergie a été relancée et étudie la possibilité de produire l'électricité qui est nécessaire pour alimenter les bâtiments dans le but d'être au maximum autonome. La 1^{ère} idée serait d'installer des panneaux solaires sur le toit des bâtiments communaux. L'étude sera poursuivie en 2026 pour essayer de proposer une solution pour l'assemblée des comptes. Une nouvelle loi stipule qu'il est possible d'acheter ou revendre du courant à d'autres personnes que les BKW mais il y a quelques spécificités qui doivent encore être étudiées.
 - **Projet de regroupement de communes, voire de fusions**
Les instances cantonales souhaitent que les communes se mettent ensemble pour discuter d'un éventuel regroupement, de fusions ou collaborations.

Toutes les communes ont été invitées au mois de septembre à un forum pour discuter de la situation actuelle et des possibilités de regroupement ou de fusions. Il en est ressorti que les collaborations sont possibles, de même que les fusions. Mais c'est toujours la même question qui revient : avec qui se marier, et qu'est-ce que la Commune va gagner et surtout que risque-t-elle de perdre ?

Un problème récurrent reste d'actualité, c'est la charge de travail des élus communaux. Le nombre d'élus, que cela soit des maires, des conseillers qui démissionnent est important. La presse fait l'écho de ces nombreuses démissions ces derniers temps.

Mais, que la commune soit regroupée ou fusionnée, il faudra encore trouver des gens motivés pour siéger. Monsieur le maire reste persuader que la collaboration avec Develier est la bonne solution.

○ **Utilisations de l'école**

Comme indiqué dans le dernier bulletin d'information, le Conseil communal s'est penché sur l'avenir du bâtiment de l'école. Une première idée a été émise. Elle consisterait en la création de 2 ou 3 logements dans la partie des classes d'écoles. Mais cela reste au stade de l'idée.

○ **Projet Mobilhome**

Dès le printemps prochain, quelques places de stationnement pour camping-car seront mises à disposition sur la place de parc du terrain de football. Cela évitera le stationnement « sauvage ». Le Conseil communal préfère prendre les devants et offrir un endroit, que de devoir aller faire la police.

○ **Eoliennes**

Les mats de mesures, qui étaient implantés aux alentours de La Haute-Borne et Pleigne, ont été démontés. Les données récupérées sont en cours d'analyse. Pour l'instant, absolument rien n'est défini. Les prochaines séances auront pour but de discuter du mode de rétribution et autres aspects techniques.

○ **Traversée du village**

Ce dossier sera une des priorités pour l'année prochaine. Il n'est plus possible et surtout plus normal d'avoir une route dans un état pareil. Le Conseil communal va reprendre ce projet, le dépoussiérer et le remettre au gout du jour avec le bureau d'ingénieur et les autorités cantonales. Le but est qu'il soit inscrit à la planification financière cantonale 2027.

L'état de la route cantonale « Bourrignon – Lucelle » sera également discuté.

Monsieur le président remercie les membres du Conseil communal pour ces explications et passe la parole à qui veut bien la prendre.

Madame MR demande quelles ont été les discussions menées avec la famille Senn à la suite de l'incident avec leurs chiens. Monsieur Didier Torti indique que les chiens responsables de l'incident n'étaient pas répertoriés dans la Commune. Ils étaient présents pour un entraînement. De plus, l'accident a eu lieu sur le territoire de la Commune de Pleigne. Les Autorités communales ont écrit à aux éleveurs de chiens afin qu'ils prennent les mesures nécessaires pour qu'un tel événement ne se reproduise plus. Un courrier a également été transmis au vétérinaire cantonal. Ce dernier a donné les recommandations suivantes :

- 1 personne devant l'attelage pour avertir les gens ;
- si cela n'est pas possible uniquement attelage de deux chiens.

Monsieur EM demande si une décision est prise pour les poteaux de l'éclairage du terrain de football. Selon lui, il faudrait les enlever. Effectivement, deux poteaux posent un problème et le Conseil communal devra prendre des mesures au printemps prochain.

La parole n'étant plus demandée, Monsieur le président redonne la parole à Monsieur Didier Torti.

« Monsieur le président

Mesdames, Messieurs,

En février de cette année, lorsque j'ai repris la mairie que j'avais quitté il y a 10 ans, j'ai eu la chance de pouvoir m'appuyer sur mes collègues du Conseil communal ainsi que sur le personnel de l'administration à Develier. Cela était bien utile pour se remettre dans le bain.

Pour commencer, je tiens tout d'abord à souhaiter la plus cordiale bienvenue aux nouveaux habitants. En choisissant de vous installer dans notre village, qui est désormais le vôtre, vous avez fait le bon choix puisque c'est le plus beau village du Canton du Jura, voire de Suisse. En plus, vous avez la chance d'être dans le village qui est à l'origine de la meilleure fondue au fromage au monde. Merci d'avoir choisi Bourrignon en espérant que vos attentes soient pleinement remplies.

Je tiens également à féliciter les trois jeunes qui ont atteint leur majorité cette année.

Pour ce qui est des dossiers qui sont sur la table du Conseil communal, je pense que je vous en ai résumé une très grande partie dans le dernier bulletin d'information et mes collègues vous en ont également parlé il y a quelques instants. Donc, je ne reviendrai pas là-dessus, mais nous pourrions toujours en discuter autour d'un vin chaud après l'assemblée. Et comme ce dernier n'est pas encore prêt, je continue encore un petit bout.

Ce soir, je tenais particulièrement à féliciter nos meilleurs ambassadeurs de notre Commune, que cela soit au niveau cantonal, au niveau fédéral voire mondial, et là je pense bien sûr à nos sportifs et autres personnes qui portent hauts les couleurs de Bourrignon. Le Conseil communal a décidé de les remercier en votre présence.

Honneur aux dames, je commencerai par Madame Taranais Bally. Après des études de naturopathes pour les animaux, Taranais s'est mise à préparer des chiens pour d'autres personnes et de les présenter à divers concours de beauté. Taranais est maitresse-chien professionnelle et pratique le handling. Le handling avec les animaux est l'art de manipuler, présenter et communiquer avec un animal de manière sécuritaire, respectueuse et efficace pour des expositions canines (présenter un chien devant un juge). A 17 ans, elle remportait son premier titre de vice-championne suisse de junior handling. Motivé par ce résultat, elle a décidé d'en faire son métier et bien lui en a pris puisque son palmarès est simplement hallucinant. Taranais a déjà à son actif, que pour cette année, tenez-vous bien.

- 55 titres de champion pour le chien de ses clients,
- 20 titres de champions pour ses propres chiens,

Et les titres les plus marquants cette année sont :

- 2 vice jeunes champion d'Europe, obtenus en république Tchèque
- 1 titre de jeune champion d'Europe
- et le graal pour finir, c'est le titre mondial gagné en Finlande

Alors Taranais, tous simplement bravo et bonne continuation dans ta passion qui est également ton métier.

Je passerai à une autre dame qui fait fort également avec les animaux mais un peu plus grand cette fois, c'est Maude Koller. Elle s'en donne à cœur joie dans le monde chevalin et spécialement dans la discipline de l'attelage. Après de nombreux résultats les années précédentes, Maude a décroché cette année plusieurs titres majeurs. Tout d'abord au championnat jurassien où elle obtient le 1^{er} rang, Puis elle se hisse sur la 3^{ème} marche du podium au championnat romand. Alors pourquoi s'arrêter quand tout va bien et Maude prends la direction d'Avenches pour y disputer les finales nationales de sport et d'élevage Franches-Montagnes et obtient, dans la catégorie des chevaux de 6 et plus, la 1^{ère} place tout simplement. Également à toi Maude, un grand bravo pour ces magnifiques résultats.

Je vais changer de catégorie et je vais passer chez les hommes. Si le ski suisse à le petit Marco Odermatt, nous à Bourrignon à le grand Alexandre Rebetez qui pratique le tir à 300m.

Alors oui j'ai bien vu les résultats d'Alexandre dans le journal, parce que je regarde toujours les résultats des sports pour un peu voire où se situe les sportifs de notre Commune et j'ai bien remarqué que son nom apparaissait souvent dans les résultats. J'ai demandé à Alexandre de me faire un petit récapitulatif de ses résultats de cette année et il m'a vraiment donné un petit récapitulatif. Il faut juste noter qu'Alexandre se doit de montrer l'exemple puis qu'il est président de la sté de tir de la Baroche et pour le montrer l'exemple rien de mieux que de le faire soi-même. »

La liste des résultats étant si longue qu'elle n'est pas mentionnée dans ce procès-verbal.

« Au vu des résultats obtenus au tir, je pense que l'on va rester bien copain avec lui. Et on va simplement lui présenter toutes nos félicitations pour ce merveilleux palmarès 2025. Bravo Alexandre.

Bonne continuation à tout le trois dans votre passion qui je n'en doute pas vous apporte beaucoup de plaisir

Mesdames Messieurs, j'arrive gentiment au bout de mon petit discours, mais je ne pourrais pas le terminer sans remercier toutes les personnes qui œuvrent pour le bien de notre Commune.

En commençant par Madame Magali Sautebin qui a mis un terme à son petit job de responsable de la cantine du foot. Magali était déjà cantinière lorsqu'il y avait encore une équipe au village, puis elle s'est mise à la disposition de la Commune pour prendre la responsabilité des locations et entretien de ce bâtiment. Elle a surement moins couru que les footballeurs, quoique ; mais à passer plus d'heures que ces derniers au terrain. Pour ton important travail, Magali, j'ai le plaisir de te remettre un petit cadeau.

Au tour de notre caissier, Monsieur Roger Fleury, qui a décidé de prendre une retraite bien méritée, au printemps prochain. Il est encore jeune et il faut encore un peu l'user. 63 ans ce n'est pas un âge pour prendre la retraite et comme c'est lui qui présentera les comptes 2025, je profiterai de le remercier comme il se doit à ce moment-là.

Du coup, c'est la caissière remplaçante qui a été nommée par le Conseil communal de Develier pour fonctionner comme caissière principale. Un grand bravo à Rina pour cette nomination. On a déjà l'habitude de travailler avec elle, donc cela ne va pas beaucoup nous changer. Quoique, c'est plus agréable de travailler avec une dame qu'avec Roger !

Un remerciement tout spécial aux membres de la commission d'embellissement et d'animation de notre village pour leurs nombreuses manifestations tout au long de cette année et aux magnifiques décorations de Noël.

Et bien sûr, un grand merci :

- *à mes collègues du conseil communal,*
- *au personnel administratif de Develier,*
- *aux membres de la voirie de Develier,*
- *à toutes les personnes qui se sont investis dans les commissions communal, fontainier, responsable de la STEP, de la déchetterie conciergerie et tous les membres des diverses commissions.*
-

Toutes ces personnes jouent un rôle essentiel dans la bonne marche de notre Commune.

Henri Ford, constructeur automobile, disait :

*« **Se réunir ensemble est un début, travailler ensemble est un progrès, rester ensemble est la réussite** ».*

Cette avec cette citation que le Conseil communal souhaite développer notre village avec vous, pour vous et pour le bien de tous

J'ai une pensée toute particulière pour les personnes malades, accidentées ou hospitalisées, en leur souhaitant un prompt et complet rétablissement et que ces dernières puissent être d'attaque pour entamer les fêtes de fin d'années. Bien entendu, mes pensées vont également aux personnes disparues et leur famille.

Mesdames Messieurs, je tiens à vous remercier sincèrement de votre présence, de votre intérêt que vous portez aux affaires communales. Vos questions et nos débats me montrent combien vous êtes attachés à votre village.

Mes remerciements vont également aux personnes qui nous ont reçu chez elles en cette période de l'Avent, à notre président pour son travail qu'il a pris très à cœur depuis cette année

Je tiens, en mon nom et au nom des membres du Conseil communal, à vous remercier toute et tous de votre participation toujours très importante à nos assemblées communales. Je peux vous dire que beaucoup d'exécutif d'autres villages envie les assemblées de Bourrignon

Et il me reste en mon nom, au nom du Conseil communal et de toutes les personnes qui donnent de leur temps pour notre communauté à souhaiter, que vos projets soit couronné de succès et une année 2026 remplie de bonheur, de joie, de santé et de prospérité.

Merci de votre attention ».

La parole n'est plus demandée et Monsieur le président fait part de ses vœux les meilleurs pour la nouvelle année. Il remercie les membres de l'administration communale, les membres du Conseil et les citoyennes et citoyens présents et lève la séance à 20h20 en présence de quarante personnes, membres de l'Autorité compris. Monsieur le président invite les participants à prendre un verre de vin chaud

Au nom de l'Assemblée communale

Le président :

Aurélien Frund

le Secrétaire

Vincent Chételat